

M. Macron, vous portez malheur à la France ! Vite, quittez l'Elysée !

écrit par Jacques Martinez | 14 octobre 2023





Encore un drame à votre tableau du... déshonneur ! M. MACRON, que l'état de siège soit déclaré et surtout... vite, quittez l'Élysée !

M. Macron, vous portez malheur à la France ! Et c'est quelqu'un qui ne croit pas du tout qu'une personne puisse « porter malheur » qui le dit !

Mais ils sont nombreux, trop nombreux, au point jusqu'à d'être innombrables, les événements que l'on pourrait classer dans la chemise « Drame dans l'entourage d'Emmanuel Macron », dont le dernier est le drame du lycée d'Arras !

Que dis-je ? Il faudrait non les classer mais les jeter dans un trou sans fond, le trou des événements qualifiés « CE-LA-N-EST-EN-CO-RE-JA-MAIS-AR-RI-VÉ-EN-FRAN-CE-! » Car, vous, vous les collectionnez, ces événements de malheur, et depuis votre tendre adolescence ! Mais passer du malheur pour deux familles aux malheurs de dizaines de millions de Français, cela s'ingère -dans tous les sens du terme- de moins en

moins allègrement et plutôt de plus en plus difficilement voire tragiquement !

Vous exportez à tout va -jusqu'à en entraîner leur perte !- le fleuron de la France, les plus belles réussites des Français. Au hasard, le nucléaire, la navale, l'aéronautique, la conquête spatiale, entre autres !- **et vous importez en France les plus terribles drames perpétrés sur d'autres continents** ! En particulier -dernier attentat en date : Arras !- grâce à cette « bonté des Français » d'accueillir sinon toute du moins une trop grande partie de la misère du monde. Mais si ce n'était que la misère ! **Nous ouvrons les bras ou plus exactement vous nous contraignez, vous nous tenez les bras grand ouverts à des assassins !!!** Certes ce n'est pas une majorité ! Mais même s'il n'y en avait qu'un seul, ce serait un de trop !

Et à accumuler les malheurs, un jour, cela coïncera si vous persistez à rester à la tête de la France ! Faites un acte qui sera, lui, qualifié de « bénéfique au bien public » : faites déclarer l'état de siège et quittez au plus tôt l'Élysée quel que soit l'état du... siège présidentiel !

Cet état de siège que j'avais, dans un précédent article, déjà réclamé dès le début de votre premier quinquennat : c'était le 24 mai 2017 suite aux déclarations de votre Ministre de l'Intérieur d'alors Gérard Collomb se voulant « rassurant » à l'adresse des Français après l'attentat suicide islamiste du 22 mai 2017 à la sortie d'un concert, à Manchester (Royaume-Uni) : 23 morts. Un Gérard Collomb qui, très clairvoyant sur votre personnalité, n'a pas fait long feu auprès de vous, s'éloignant à grands pas de votre si peu bénéfique voisinage (voir encadré ci-après sur cette lettre à « mon Collomb » !).

Oui, je sais, vous aimeriez bien être « Président de la République Française » lors des jeux olympiques dans moins d'un an mais, y avez-vous pensé, avec l'aura qui vous enveloppe

-cette aura d'où émanent plus de malheurs que de bonheurs pour les Français mais aussi, lors des JO, votre aura risque d'agir sur des Terriens de toutes les nationalités venus donc du monde entier !-

ces JO de Paris risquent de connaître un évènement peu souhaitable, évènement dramatique dont l'envergure alors planétaire sera du genre « CE-LA-N-EST-EN-CO-RE-JA-MAIS-etc... » ! Genre dont, nous, Français, pâtissons depuis plus de six ans !

Quand donc allez-vous laisser vacant votre poste ? Une idée qui vous éviterait l'humiliation : démissionnez pour « raison de santé », d'autant qu'avec un tel motif, le « secret médical » vous permettra de n'avoir à inventer aucune maladie hypothétique. Vous pourrez même, alors « heureusement rétabli », tenter de vous présenter à la présidentielle suivant la fin du mandat de votre successeur (successeuse ? Pour un peu vous m'obligeriez à l'utilisation d'un.e écritur.e « hein »clusif.ve qu'il convient d'ajouter à votre tableau de... déshonneur !).

Mais ce n'est là qu'une broutille au regard du drame qui vient de se dérouler dans un lycée d'Arras ! Le lycée Robespierre !

Comment, « grâce » à vous, Monsieur le Président, la France et 67 millions de Français ont-ils pu en arriver à une telle situation dramatique ? Que ce soit en matière de sécurité, le sujet de ce jour, mais dans quasiment tous les autres domaines de leurs vies quotidiennes, la catastrophe a sévi dans, en vrac l'enseignement, la production électrique, les salaires, l'économie, le coût de la vie, le médical, la

sécurité...

Et voilà que n'importe qui peut pénétrer dans un établissement scolaire sans qu'aucune mesure de sécurité puisse empêcher un terroriste islamiste d'une autre culture, culture dans laquelle on apprend à un gamin à égorger un mouton, cet homme donc a pu, aux abords d'un lycée tuer un courageux enseignant puis entrer dans ce lycée et, surtout, se « promener » sans qu'aucun adulte armé ne serait-ce que d'un taser puisse l'arrêter !

Si dans la cour, il y avait eu ne serait-ce que plus de chaises, à trois ou quatre adultes, avec suffisamment de chaises pour entourer en même temps l'agresseur, ils auraient pu, ils auraient PEUT-ÊTRE eu la possibilité de coincer et neutraliser cet assassin pour lequel la justice aimerait que je dise « assassin présumé » tant que cet individu ne sera pas reconnu coupable, dans 4, 5 , 6 ans ? . Mais je n'y étais pas et je le reconnais, il m'est facile de commenter un drame, en toute sécurité, assis devant ma télé !

Rendons hommage au courage de l'enseignant qui l'a payé de sa vie ! Et au courage de ceux qui sont allés quasiment à mains nues tenter de neutraliser cet agresseur « venu d'ailleurs » : à leur place, il n'est pas certain que j'en aurais eu le courage-

Et dénonçons les associations caricatives (qui devraient être appelées « caricaturales »), les partis politiques français qui pensent plus au confort des autres qu'à la vie et à la sécurité des nôtres. Sans eux, ce Tchèque, il y a 9 ans, aurait été expulsé avec sa famille... Ces organisations caricaturales sont-elles constituées de benêts volontaires

qui font semblant d'ignorer que, parmi les millions de personnes « venues d'ailleurs » qu'elles nourrissent, habillent, logent, soignent et, surtout aident administrativement et défendent devant la justice (l'ajustice) afin qu'ils restent sur notre territoire, il y a des assassins, des terroristes possibles... Ce fut le cas pour la famille du terroriste d'Arras.

Je ne dis pas le nom de ces benêts volontaires, parce que je ne les ai pas, si je les avais je me ferais le plaisir de les diffuser. **D'ailleurs ces responsables parfaitement irresponsables ne devraient-ils pas être poursuivis pour avoir permis cet acte mortel de terrorisme ? Voire être condamnés pour collusion avec une association terroriste étrangère ?**

Et pourquoi ne pas inquiéter les conseils d'élus (municipaux, départementaux, députés, sénateurs voire représentants de l'État) ayant accordé des subventions grâce aux fonds publics (ceux de nos impôts dont ceux de... l'enseignant assassiné !) à ces associations qui permettent, par leurs actions, à des gens « venus d'ailleurs » de perpétrer des assassinats d'un autre âge sur notre sol ?

Ma lettre du 24 mai 2017, parue alors sur boulevard Voltaire (M. Macron commençait à sévir, son premier mandat ayant débuté le 14 mai 2017). J'y critiquais la sécurité en France avec le nouveau Ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, nommé 7... jours avant.

Mon titre : « Non, mon Collomd, vous n'avez pas tout mis en oeuvre ! »

Lettre dans laquelle je faisais part de mon inquiétude suite aux déclarations se voulant rassurantes de M. Collomb... Je pourrais d'ailleurs actuellement remplacer « Collomb » par « Macron » et « Ministre » par « Président » car j'y écrivais :

« Non, M. Collomb, ni vous ni les gouvernements précédents, d'ailleurs, n'avez « tout mis en œuvre » pour assurer la sécurité des Français ! (...) Vous ne l'ignorez pas, il existe un degré supplémentaire dans la protection des Français mais qu'aucun politique n'ose franchir : passer de l'état d'urgence à l'état de siège ! Seul celui-ci permettrait des contrôles de véhicules et d'individus n'importe où et n'importe quand, contrôles qui, certes, n'empêcheraient pas des terroristes de transporter des armes ou des bombes, mais cela – ne le croyez-vous pas ? – rendrait leurs déplacements un peu plus risqués pour mener à bien leurs funestes desseins ! (...) Et vous tergiversez encore à passer à l'état de siège ! Alors qu'une telle décision perturberait les déplacements des islamistes comme, dans les années 60, cela a perturbé les terroristes du FLN ainsi que, d'ailleurs, la vie des membres de l'OAS ! Tout le monde acceptait ces contrôles. (...) L'état de siège serait utile sauf que – d'où peut-être la réticence à y recourir – cela ferait passer l'autorité de la police aux armées, donc du civil au militaire... Mais, Français, dormez tranquilles : le ministre a envoyé des consignes aux organisateurs de... spectacles ! Ailleurs, il n'y a aucun risque. »

JACQUES MARTINEZ, journaliste, ancien de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...